

LA RECHERCHE MEDICALE AU MAROC

Mon compte rendu relatif à la visite des Experts de l'Union Européenne

*En ma qualité de membre de la Commission de l'expertise
de l'évaluation du système de la Recherche Scientifique au Maroc
Chargée de cette visite dans le domaine de la Médecine au Maroc*

Par

Naima Lamdouar Bouazzaoui

Professeur de Pédiatrie à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat

Membre de l'Académie Nationale Française de Médecine

Rabat, le 5 Novembre 2002

Un espace à ménagement spécifique et approprié, un personnel qualifié et motivé, un équipement adéquat à performance actualisée, assurent la promotion d'une recherche scientifique à retombées bénéfiques sur l'économie et la santé des populations.

Les nations avancées du monde comme les États-Unis d'Amérique, le Canada, la Russie, le Japon, la France, l'Allemagne et l'Angleterre se trouvent dans ce contexte favorisant. Qu'en-est-il de notre pays ?

Justement, dans le cadre de son éventuelle adhésion aux programmes de recherche et dans une perspective associative avec l'Union Européenne (U.E), le Maroc a convenu avec cet organisme de lui envoyer une commission d'experts pour apprécier l'état présent de notre système de recherche scientifique à l'échelle nationale.

Aussi, répondant à ce vœu , l'Union Européenne a dépêché une équipe d'experts composée de Madame le Docteur Anne-Marie Moulin Directeur du Département Société et Santé au sein de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), de Madame Mina Kleiche chargée de Recherche à l'IRD et de Monsieur Roland Waast, ingénieur de l'Ecole polytechnique de France, sociologue, directeur de recherche à l'IRD et chef du projet d'évaluation du système de recherche scientifique et technique au Maroc.

Cette équipe a entrepris de visiter, en vue d'une évaluation, les sites qui lui ont été proposés par le Secrétariat d'Etat à la recherche de notre ministère de l'enseignement supérieur.

J'ai été désignée par nos hauts responsables pour me joindre à ce groupe au niveau du domaine de la médecine.

Ainsi, nous nous sommes rendus successivement, selon le planning qui nous a été confié :

- A la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca le lundi 14 octobre 2002 de 9h à 14h30.
- A la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat le jeudi 17 octobre 2002 de 8h30 à 12h30.
- A la présidence de l'Université Mohammed V Souissi le même jour de 15h à 16h30.
- Au service de neurologie de l'hôpital des spécialités du centre hospitalier universitaire de Rabat le 18 octobre 2002 de 8h30 à 10h.
- A l'Institut national d'oncologie (INO) le même jour de 10h30 à 13h.
- Et enfin à l'Institut national d'hygiène (INH) à Rabat de 14h30 à 18h30

En général, nous avons été chaleureusement accueillis à tous les niveaux et nous avons obtenu les renseignements et les informations attendus.

Nous avons été éclairés notamment sur les grands problèmes mettant en relief les contraintes et les difficultés entraînant les activités des différents secteurs visités.

Au niveau de l'espace : les locaux visités s'avèrent spacieux et répondent largement aux besoins exigés par la recherche.

Le personnel s'avère compétent et qualifié chacun dans sa spécialité. Il manifeste sa disposition au perfectionnement, à la formation et à l'information continue ainsi que sa bonne volonté au travail, à l'ouverture et à la collaboration nationale et internationale. Son effectif demeure cependant extrêmement limité et a besoin d'un renfort non encore fourni faute de budget. Malgré tout, il se débrouille et demeure imaginatif pour entreprendre des initiatives productives en ayant recours souvent à des soutiens bénévoles.

Il apprécie en général l'effort que déploie notre département de recherche sur le plan des programmes comme les « Programmes thématiques d'appui à la recherche scientifique » ou « PROTARS » qui ont contribué à dynamiser l'action de la recherche pour certaines équipes.

- L'impression générale qui se dégage au niveau du personnel, c'est qu'il existe un vivier humain de haute compétence mais qui demeure entravé principalement par :
- Le défaut d'une organisation et d'une structuration à l'échelle nationale favorisant l'interdisciplinarité indispensable à la concertation, à l'échange d'informations et à la complémentarité des efforts en vue d'une réalisation collective beaucoup plus fructueuse pour la recherche.

- L'insignifiance du budget alloué à la recherche, ce qui bloque les initiatives et étrangle les vocations.
- Le manque d'un « statut de chercheur » créant parfois des situations ambiguës puisque, par commodité statutaire, des chercheurs exclusifs sont recrutés en qualité d'enseignants chercheurs.

L'équipement existant est réduit au strict minimum, reste bien insuffisant et souffre de l'absence de maintenance et du manque de remplacement en cas de hors usage faute de moyens financiers.

S'ajoutent à ce handicap et au coût déjà onéreux des nouvelles acquisitions en la matière, les taxes douanières et fiscales.

A la lumière de ce qui précède, la situation au Maroc dans le domaine de la recherche médicale n'est pas statique et figée. Au contraire, elle bénéficie du dynamisme et de l'apport d'un potentiel humain existant quoique limité en nombre, et réalise des résultats probants en dépit des difficultés et des contraintes précitées. Pour surmonter ce handicap général, il est souhaitable :

- De créer au niveau de la médecine un centre commun de gros matériel à mettre à la disposition de toutes les équipes de chercheurs.
- De former et de recruter des techniciens de maintenance et d'allouer un budget conséquent pour le fonctionnement et la maintenance.
- De développer des réseaux d'interdisciplinarité et de complémentarité au niveau national et d'encourager et de promouvoir la collaboration internationale préexistante.
- D'accorder des bourses ou un soutien financier aux chercheurs pour favoriser leurs enquêtes, leurs publications, leurs déplacements au Maroc et à l'étranger pour les besoins utilitaires de la recherche.

De même, il s'avère indispensable de favoriser une stratégie d'une vision d'ensemble de la recherche médicale ouverte sur l'interférence d'entraide entre le public et le privé englobant laboratoires, industrie pharmaceutique, technologies concernées etc...

Quant à l'effort de l'Etat marocain, il sera encore plus appréciable au niveau du dégrèvement des diverses taxes sur le coût du matériel et des produits importés destinés à la recherche scientifique. En outre, il le sera davantage au niveau de l'institution « d'un statut de chercheur » qui stimulera les aspirations et les initiatives du personnel intéressé.